



## 2.1.2.2. Evolution des coûts du système de santé en Suisse selon les fournisseurs, en milliards de CHF, 1960-2007 (1960 = indice 100)

### 2. Coûts du système de santé > 2.1. Coûts de la santé en Suisse > 2.1.2. Selon le fournisseur

#### Date de mise à jour

06.05.10.

#### Définition et méthode

Cet indicateur montre l'évolution des coûts du système de santé selon les différents fournisseurs de prestations. Ces derniers comprennent les hôpitaux et les établissements non hospitaliers, les services ambulatoires et le commerce de détail, l'Etat et les assureurs, ainsi que les institutions sans but lucratif.

En Suisse, l'Office fédéral de la statistique publie depuis plus de 15 ans la statistique des coûts et du financement du système de santé. Ces chiffres constituent les comptes de la santé selon la méthodologie de l'OCDE. La statistique du coût et du financement du système de santé de l'OFS ne peut être établie que lorsque toutes les sources statistiques primaires sont disponibles, en particulier celles des assurances sociales et des finances publiques. Il s'ensuit un décalage de deux ans environ jusqu'aux calculs définitifs.

Compte tenu des changements induits par l'entrée en vigueur de la LAMal en 1996, les données concernant les années 1960-1995 ont été réévaluées afin de permettre des comparaisons. L'ensemble des données disponibles n'a cependant pas permis de reconstituer le même niveau de détail, raison pour laquelle l'OFS a dû regrouper certaines catégories. Cela explique pourquoi la classification des fournisseurs de prestations présentée dans cet indicateur diffère de la classification utilisée dans l'indicateur précédent (Cf. 2.1.2.1. Coûts, en milliards et en pourcent du total, du système de santé selon les fournisseurs de prestations en Suisse), cependant les coûts totaux restent les mêmes. Les différents fournisseurs de prestations se répartissent donc selon quatre catégories. Les « Hôpitaux et établissements non-hospitaliers » regroupent les prestations fournies en stationnaire et en ambulatoire hospitalier, ainsi que les prestations fournies par les établissements pour personnes âgées, pour malades chroniques, pour handicapés ainsi que par les autres établissements sanitaires non hospitaliers. Les « Services ambulatoires et commerce de détail » regroupent les prestations fournies notamment par les médecins, les dentistes, les physiothérapeutes et les soins à domicile, ainsi que les ventes du commerce de détail liées aux médicaments et appareils thérapeutiques. L'« Etat et les assureurs » désignent à la fois la Confédération, les cantons et les communes ainsi que les assurances sociales et privées. Les « Institutions sans but lucratif » sont notamment constituées des Ligues de santé.

L'indice (100 = 1960) basé sur les coûts de la santé indique l'augmentation des coûts totaux depuis 1960. Ainsi un indice 276.6 en 1970 montre que les coûts ont augmenté de 176.6% en 10 ans.





## Données et commentaires

Evolution des coûts du système de santé en Suisse selon les fournisseurs, en milliards de CHF, 1960-2007 (1960 = indice 100)						
Année	Hôpitaux et Etablissements non hospitaliers <sup>1</sup>	Services ambulatoires et Commerce de détail <sup>2</sup>	Etat et Assureurs <sup>3</sup>	Institutions sans but lucratif <sup>4</sup>	Coûts totaux	Indice (100 = 1960)
1960	0.8	1.1	0.1	0.0	<b>1.9</b>	100.0
1970	2.5	2.5	0.2	0.1	<b>5.4</b>	276.6
1980	6.8	5.9	0.8	0.1	<b>13.6</b>	703.0
1985	9.2	8.2	1.3	0.2	<b>18.8</b>	971.2
1990	13.4	11.1	2.0	0.3	<b>26.9</b>	1'387.0
1995	18.2	14.7	2.4	0.4	<b>35.8</b>	1'845.9
1996	19.2	15.2	2.7	0.4	<b>37.5</b>	1'934.2
1997	19.5	15.6	2.7	0.4	<b>38.2</b>	1'972.4
1998	20.2	16.3	2.8	0.4	<b>39.8</b>	2'055.3
1999	20.9	16.9	2.8	0.5	<b>41.1</b>	2'121.8
2000	21.9	17.6	2.9	0.5	<b>42.8</b>	2'211.6
2001	23.7	18.5	2.9	0.5	<b>45.6</b>	2'352.5
2002	25.1	18.8	3.0	0.5	<b>47.4</b>	2'446.2
2003	26.1	19.5	3.1	0.5	<b>49.3</b>	2'543.1
2004	26.8	20.4	3.2	0.6	<b>51.0</b>	2'633.1
2005	27.2	21.1	3.2	0.6	<b>52.0</b>	2'686.5
2006	27.5	21.3	3.3	0.6	<b>52.8</b>	2'724.2
2007	28.9	22.2	3.6	0.6	<b>55.2</b>	2'850.2

Source : OFS, 2009

### Notes :

<sup>1</sup> Intégralité des prestations fournies par les hôpitaux (stationnaire et ambulatoire), ainsi que des établissements pour personnes âgées, pour malades chroniques, pour handicapés et les autres types d'établissements sanitaires.

<sup>2</sup> Prestations des professions de la santé en pratique privée (médecins, dentistes, physiothérapeutes), soins à domicile, pharmacies, drogueries et appareils thérapeutiques.

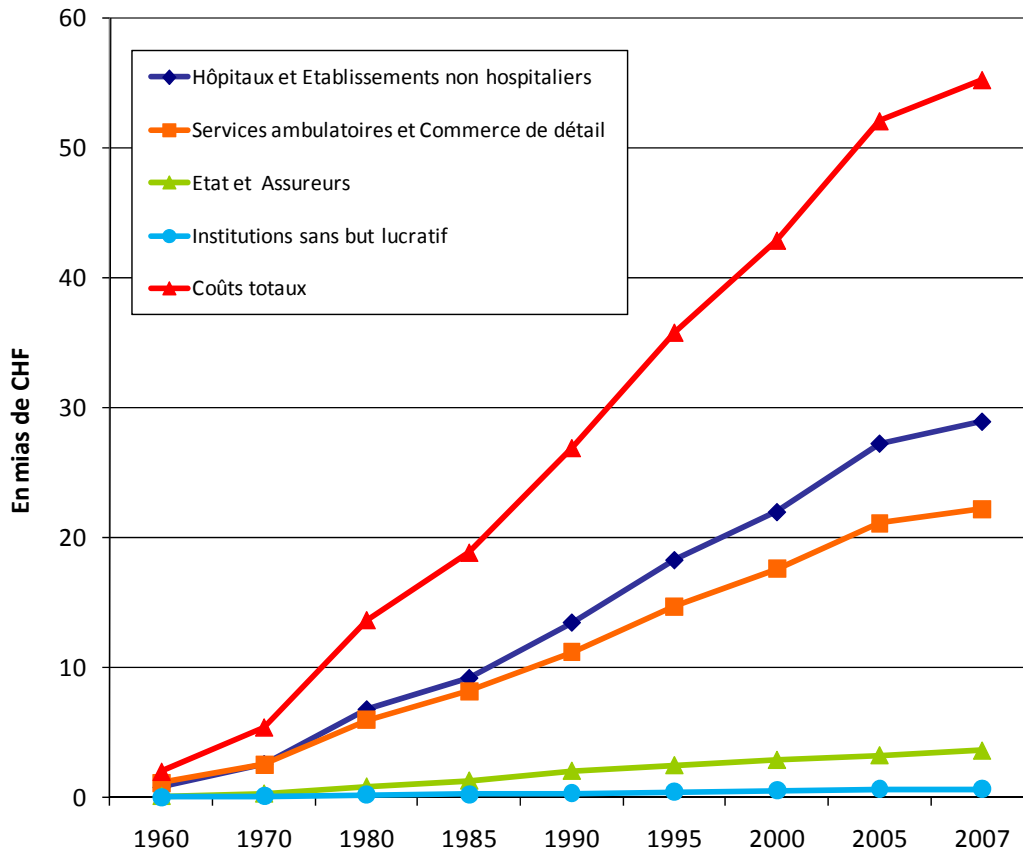
<sup>3</sup> Confédération et cantons, assureurs sociaux et assureurs privés.

<sup>4</sup> Notamment les Ligues de santé.





Figure 1. Evolution des coûts du système de santé en Suisse selon les fournisseurs, en milliards de CHF, 1960-2007



De manière générale, les dépenses de santé ont été multipliées par 30 depuis 1960.

## Sources

Encyclopédie statistique de la Suisse, Coûts du système de santé selon le fournisseur de biens et services, Tableau 14.5.2.1., Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

Coûts et financement du système en 2007, Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

Coûts et financement du système en 2005, Office fédéral de la statistique (OFS), 2007.

Déterminants et évolution des coûts du système de santé en Suisse : Revue de la littérature et projections à l'horizon 2030, Office fédéral de la statistique (OFS), 2007.

Sécurité sociale CHSS 1/2006 : Santé publique : Coût des systèmes de santé, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), 2006, p.48-53.

